

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(21\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Louis Carlier, 20 mai 1881](#)

Jean-Baptiste André Godin à Louis Carlier, 20 mai 1881

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[20 mai 1881](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famelistère

Destinataire[Carlier, Louis](#)

Lieu de destinationProix (Aisne)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin répond à une lettre de Carlier du 1er mai 1881 relative à la commission d'enquête sur les canaux, dont Godin est membre : Godin demande à Carlier de venir le voir pour en discuter. Sur des dégâts causés par un voiturier de l'usine du Famelistère.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Transport de marchandises](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (21)

Collation1 p. (437r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Geneve le mai 31

Monsieur Carlier

Vous m'avez fait l'honneur de m'écrire à la date du 1^{er} pour me parler de l'enquête sur les comités de la commission de deux canaux dont il s'agit en ce moment, je causerais volontiers avec vous de ces projets.

Veuillez me faire l'honneur, quand vous viendrez à Genève, de bien vouloir passer chez moi,

vous verrons ensuite s'il ya lieu de provoquer une réunion.

— Je vous remercie de la lettre que vous me faites remettre, concernant les délégués communs par un de mes vœux. Je ne connais pas cette affaire, et aussitôt informé, je ferai régler ce qui est dû.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments

D. J. Carlier